



Contester sinistre /pas de constat mais grosse pression

Par **titineb**, le **21/06/2012** à **11:42**

Bonjour, il y a quelques semaines, en revenant de faire des courses et me dirigeant vers ma voiture (garée sur une place de parking municipal), un monsieur sort de la voiture garée à côté de moi du côté gauche et me dit que j'ai abîmé sa portière droite, probablement en ouvrant ma portière en me garant. Totalement surprise (cela faisant 30 min que j'étais garée là) je regarde l'endroit qu'il m'indique et ne vois....rien. Il commence à dire que je dois lui faire soit un chèque de 500 euros, soit remplir un constat. Vu son ton de plus en plus agressif, je ne sais pas quoi faire et lui dis que je ne vois rien (j'ai même pris des photos avec mon portable...mais des photos derien!) Je lui dis que je suis désolée si il pense que je l'ai accroché, mais que je ne peux pas remplir de constat pour quelque chose que je ne vois pas et que je ne me souviens pas avoir fait! Compte tenu de son comportement de plus en plus agressif, je lui dis que je veux bien remplir un constat si ça lui fait plaisir (je commençais à avoir peur) mais que je comptais indiquer sur le constat que je ne voyais absolument aucun accrochage. Il veut prendre un constat dans sa voiture et se rend compte qu'il n'en a pas. Il me demande si j'en ai un. Le temps que j'essaie d'appeler mon mari pour savoir ce que je devais faire, il est parti subitement en disant "vous aurez de mes nouvelles".

En effet, une semaine plus tard je reçois un courrier de son assurance me demandant de lui communiquer le non de mon assurance afin de régler un sinistre qu'il a déclaré.

Que dois-je faire. Je n'ai rien fait, ai pris des photos (mais évidemment on ne voit rien), ai eu très peur...Dois je appeler son assureur? Le mien? J'estime n'avoir rien fait, rien causé comme dégât, il n'y a forcément pas eu de témoin car j'étais partie depuis 30 min....J'ai l'impression que c'est une arnaque à l'assurancedites-moi?